

**PROCES VERBAL
CONSEIL D'ECOLE n°1
18 octobre 2018**

Présents :

Municipalités et SRPI : Mme HOMMET (présidente du SRPI), Mme LESEURE (vice-présidente du SRPI pour Dun le Poëlier), Mme RAIMBOURG (vice-présidente du SRPI pour Anjouin), Mme JOURDANT et MM GAUCHER et CAUCHON (représentants de la commune de Dun le Poëlier), Mme BERNADAC (représentante de la commune d'Anjouin), Mme BOULOGNE (représentante de la commune de Saint Christophe en Bazelle), Mme ROGER (maire d'Orville)

DDEN : Mme BRISSEMORET

Délégués des parents d'élèves:

Mmes BARDET, MAUDUIT, GAUDECHOUX, CESBRON, LAURENT et MM DELFOSSE et CAMAIL

Enseignants du RPI : Mmes BONNEFOY, MARCHET, JOULIN, BRIENNE et M GARÇON

Absents et excusés : M. TEYSSANDIER (IEN), Mme RIOLLET (maire de Saint Christophe en Bazelle), M KOCKENPO (maire d'Anjouin), M FAUCHER (maire de Dun le Poëlier), M HEREL (délégué SRPI pour Anjouin)

Absents non excusés : M PETIT (maire de Bagneux)

Le conseil d'école commence par un tour de table.

1 – RESULTATS DES ELECTIONS DES DELEGUES DES PARENTS D'ELEVES

M GARÇON indique que les élections se sont déroulées le vendredi 12 octobre dernier. Les taux de participation sont les suivants :

Ecole de Dun le Poëlier	Ecole de Saint Christophe en Bazelle	Ecole d'Anjouin
53,13 %	59,62 %	50 %

Les parents élus sont : pour l'école de Dun le Poëlier

Titulaire : Mme MAUDUIT Aurore

Suppléants : Mme GAUDECHOUX Emilie et M DELFOSSE Romain

pour l'école de Saint Christophe en Bazelle

Titulaires : Mme BARDET Alexandra et M CAMAIL Patrick

Suppléants : Mme CESBRON Isabelle et Mme MAUDUIT Aurore

pour l'école d'Anjouin

Titulaire : Mme CESBRON Isabelle

Suppléant : Mme LAURENT Stéphanie

M GARÇON demande ensuite si les différentes personnes présentes souhaitent ne faire qu'un seul et unique conseil d'école pour les 3 écoles du RPI de Bazelle.

2 – APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE PRECEDENT

Validation du PV du Conseil d'école n°3 du 7 juin 2018.

3 - ORGANISATION GENERALE DES ECOLES

Les effectifs et l'organisation pédagogique

		Les effectifs (au 18 octobre 2018)	
DUN LE POËLIER	PS	5	soit 18 élèves
	MS	7	
	GS	6	
SAINT CHRISTOPHE EN BAZELLE	CP	13	soit 34 élèves
	CE1	9	
	CE2	12	
ANJOUIN	CM1	8	soit 16 élèves
	CM2	8	
TOTAL		68	

M GARÇON précise qu'au dernier conseil d'école, l'effectif total était de 78 élèves.

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2019 - 2020 :

Communes	Enfants nés en 2016 et pas encore scolarisés	Enfants nés en 2017	Enfants nés en 2018
ANJOUIN	2 (DEDION Gabriel - MORISSON Malou)		5 (JELINEAU Juanito - DELOBELLE Julia - EDMOND DELOVE Luna - FOY Azilys - BERNADAC Linaya)
BAGNEUX	néant	Néant	néant
SEMBLEÇAY	néant	néant	Néant
SAINT CHRISTOPHE EN BAZELLE	2 (Zélie GIRAUDET) – habitant désormais Dun le Poëlier + SANCHO	5 (Maël RODRIGUES – BAZILLE - Léna THUE – Lilou BLASCO – Lilou PETIT – Célian COCHEREAU)	1 (Emile MARSAULT)
DUN LE POËLIER	3 (Donovan TAMISIER – Adriel FOY - BERTOLA DAGOT Owen)		1 (Julia ...) + 3 ou 4 ?
ORVILLE			2 (RICONO Lise – DODDY Julien)

Organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2019 - 2020

M GARÇON demande si des réflexions ont eu lieu au niveau du SRPI par rapport à la rentrée prochaine et si un sondage sera de nouveau adressé aux familles comme l'an passé. Certains parents d'élèves ont sollicité Mme CESBRON par rapport au retour (ou non) à la semaine de 4 jours. Mme HOMMET n'est pas encline à modifier l'organisation de la semaine scolaire pour certaines raisons :

les bienfaits scolaires des enfants avec le mercredi matin (c'est aussi l'avis des enseignants),

le caractère humain vis-à-vis des agents communaux qui se sont beaucoup investis personnellement et sur leur temps personnels depuis le passage à la semaine des 4 jours et demi. De plus, ce sont des agents titulaires à qui le SRPI a déjà diminué les heures de travail de 10 % cette année (sans compter le non renouvellement d'un contrat) et dont le temps de travail ne peut pas être revu de n'importe quelle façon.

Le retour à la semaine de 4 jours pourrait être l'occasion de mettre en place un centre de loisirs sur le RPI (ou en partenariat avec celui de Poulaines) selon Mme CESBRON mais le coût serait très probablement plus important que si l'organisation de la semaine à 4 jours et demi restait en l'état d'après Mme HOMMET. Le sondage réalisé auprès des parents n'avait pas de durée de validité précise et la mise en place d'un nouveau sondage serait éventuellement à envisager courant janvier 2019, indique Mme HOMMET.

Au niveau des enfants, l'organisation actuelle semble convenir et les enseignants ont noté un climat de classe plus serein et propice aux apprentissages.

Les APS et APC

Les APS (Activités Péri Scolaires)

Ces temps de 15h00 à 16h30 les lundi et jeudi sont gérés par le SRPI et les communes.

La parole est donnée à Mme HOMMET qui indique que 100 % des enfants fréquentant le RPI participent aux APS (même si ces derniers ne sont pas obligatoires) et que le retour général dans les 3 écoles est très satisfaisant. Outre les sorties nature adaptées à l'âge des enfants, un cycle vélo a été mis en place à l'école de Saint Christophe en Bazelle. Des activités plutôt portées vers le bricolage, des jeux, de la danse et des chants sont aussi prévues sans oublier des sorties plus spécifiques (visite d'une déchèterie et initiation aux gestes des premiers secours notamment).

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Les APC ont lieu les lundis de 15h à 16h30 :

Pour l'école de DUN LE POËLIER : des évaluations départementales en langage ont été passées avec les élèves de Grande Section. Les élèves pris en charge lors des prochaines séances d'APC seront aidés dans le domaine du langage uniquement puisque c'est une directive nationale cette année pour toute l'école primaire.

Pour l'école de SAINT CHRISTOPHE EN BAZELLE :

Mme JOULIN a pris des élèves de CE1-CE2 en lecture (déchiffrage et fluidité) + aide au travail personnel

Mme MARCHET a pris des élèves de CP en lecture sur une séance et le reste des séances a été consacré à la saisie et à la correction des évaluations nationales en CP (directive départementale). Les résultats ne sont pas encore parvenus aux écoles car la gestion numérique et informatique (autant pour la saisie que pour la transmission retour) était très compliquée et lourde. Une aide tournée vers la lecture concernera très certainement les élèves les plus faibles.

Pour l'école d'ANJOUIN : Jusqu'à Noël, 5 élèves seront aidés dans des sous domaines du français (maîtrise de la langue, fluidité et compréhension de lecture). Une petite partie de ce temps est également prise pour l'apprentissage des mots de dictée de la semaine, la poésie et un peu de méthodologie.

Le projet d'école

Le projet d'école (qui est dans sa dernière année normalement) est poursuivi. Ses 2 axes prioritaires sont toujours :

la culture au service des apprentissages : axe décliné en 3 objectifs :

permettre aux élèves de se construire une culture scientifique

permettre aux élèves de se construire une culture humaniste

ouvrir les élèves à la pluralité des cultures dans le monde en utilisant les outils

numériques

devenir un citoyen : axe décliné en 3 objectifs :

développer une conscience citoyenne, sociale et écologique

comprendre les raisons de l'obéissance aux règles

faire prendre conscience aux élèves des enjeux de l'utilisation des outils informatiques

M GARÇON indique que le projet annuel pour les 4 classes est : **CONNAITRE NOTRE PLANETE ET PROTEGER SA BIODIVERSITE**

4 – TRAVAUX ET SECURITE

Demandes du conseil d'école n°3 du 7 juin et nouvelles requêtes

Ecole de Dun le Poëlier

Travaux en attente :

La révision du fonctionnement de l'alarme (ainsi que l'installation d'un buzzer supplémentaire dans le hall d'accueil) – les travaux devaient avoir lieu cet été mais rien n'a été fait pour le moment

La mise en place d'un système occultant par rapport à la cantine (rideaux anti intrusion ou film anti regards) – en attente également

La fourniture d'un second téléphone pour remettre en service le 09 – un téléphone filaire est donné à M GARÇON

M GARÇON demande si des avancées ont eu lieu par rapport aux travaux d'accessibilité de l'école et au goudronnage partiel de la cour de récréation. Il semble que ces travaux soient budgétisés pour l'année 2019, selon M CAUCHON

Il indique aussi que certaines chauves – souris sont revenues à l'école.

Mme HOMMET indique que la liste des travaux demandés par les écoles a été transmise à la CCPB mais qu'elle n'a pas la main pour la suite. Il semble que l'installation de visiophones par des employés de la CCPB soit prévue pour toutes les écoles de la CCPB selon M CAUCHON.

Ecole de Saint Christophe en Bazelle

Travaux en attente :

- L'éclairage des toilettes : la lumière reste allumée en permanence, les adultes sont obligés de couper le compteur tous les soirs.
- Le composteur ? Il ne reste qu'à le mettre en place.
- Il faudrait voir à régler le chauffage de la salle d'activité pour qu'il se mette en fonctionnement seulement les jours où les élèves s'y rendent le plus.
- La vitre de la classe de Mme MARCHET a toujours un trou. Le devis a été signé.

- Agrandir le jardin
- Mettre une protection entre le jardin de l'école et le voisin
- Installer la bâche définitive sur le bac à sable

Ces deux derniers points seront réalisés grâce au budget 2019, indique Mme HOMMET.

Mme LESEURE demande si le remplacement des ampoules halogène du hall d'accueil de l'école par des ampoules Led pourrait être réalisé afin de faire des économies.

A été fait :

- Des rideaux occultants ont été posés dans le préau de l'entrée
- Mme MARCHET remercie les employés communaux pour le déménagement du matériel suite au retour des GS sur Dun le Poëlier.

L'école souhaiterait :

- Il faudrait revoir toutes les fixations du filet du jeu d'extérieur (et remplacer le filet), le poncer, le repeindre et vérifier la rigidité de la structure (sécurité). M CAMAIL intervient car le temps très sec est certainement à l'origine du travail du bois et donc, la situation se renouvellera selon lui.
- La réparation du but de foot qui est dessoudé.
- Il faudrait un cadenas pour fermer le portail de la cour car nous avons remarqué qu'il ne ferme pas correctement à clé et n'importe qui peut s'introduire dans l'école par derrière (expérience faite avec Mme LABAT).
- Les trottinettes peuvent-elles être stockées pour l'hiver dans le local des employés communaux de Saint Christophe ?
- Installer un système anti pince doigts au niveau de la porte d'entrée de l'école

Ecole d'Anjouin

Travaux en attente :

Mettre en place **un visiophone au niveau du portail** avec déclenchement électrique de l'ouverture – cet été. M KOCKENPO a indiqué que la décision avait été validée en conseil mais qu'il ne savait pas quand l'installation aurait lieu, et si elle aurait lieu dans l'année. Mme HOMMET insiste sur le caractère urgent de cette installation, caractère urgent dont elle va encore faire part à la CCPB.

Clôturer l'ensemble de l'école afin d'éviter toute intrusion ou fuite des élèves (un cas l'an dernier). Mme CESBRON a également reçu une demande d'un parent par rapport à l'absence de grillage pour clôturer totalement la cour derrière la haie. Mme HOMMET indique qu'elle a transmis cette demande à M KOCKENPO et qu'une solution immédiate serait de poursuivre le dépôt de branchages pour éviter toute intrusion ou fuite.

Le remplacement de la vitre du local EPS – cela devrait être réalisé très prochainement selon Mme HOMMET

Travaux réalisés :

La peinture des grilles extérieures

Mme BONNEFOY indique que des odeurs nauséabondes et persistantes sont très régulières à l'école d'Anjouin. Cette situation provient très certainement d'un défaut de ventilation lié à la colonne de décompression selon MM CAMAIL et CAUCHON puisqu'il y a une fosse sceptique à l'école d'Anjouin. Le bac dégraisseur a été nettoyé, semble-t-il mais la fosse n'a peut-être pas été vidangée.

Sécurité

Les protocoles de sécurité

Les enseignants présentent les protocoles de sécurité avant signature par les différents acteurs concernés. Aucun grand changement n'est à noter à part l'unique garderie dans l'école de Saint Christophe en Bazelle et le fait d'avoir un adulte de moins (l'ATSEM) sur Saint Christophe.

Les exercices de sécurité

Dun le Poëlier : un exercice incendie a eu lieu le mercredi 19 septembre dernier avec une très bonne réaction des élèves les plus grands

Saint Christophe en Bazelle : exercice d'incendie le 19 septembre également (RAS)

Anjouin : le vendredi 14 septembre dernier avec une très bonne réaction des élèves qui depuis des années comprennent le principe et les règles à respecter.

Seul point négatif : la qualité de l'installation des boîtiers incendie qui sont défectueux. Celui de la cantine ne tient que par un système forcé avec la clé de maintien. Un changement du boîtier de l'alarme est à réaliser selon M CAMAIL.

Un exercice lié au Plan Particulier de Mise en Sûreté a eu lieu hier dans les 3 écoles du RPI. Cet exercice était basé sur une tentative d'intrusion dans chaque école avec un confinement des élèves. Les élèves ont eu de bonnes réactions en général mais les hublots de la classe de Mme BONNEFOY posent souci. Un élève a trouvé un système mais il semble que la pose de film occultant soit à envisager selon Mme ROGER.

Le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) dans les écoles

M GARÇON indique que le risque lié à l'absence de système d'alarme opérationnel ainsi que les risques d'entorse liés à la marche glissante à l'entrée de sa classe et aux pavés glissants à l'entrée dans la cour sont toujours notés dans le DUERP de l'école de Dun le Poëlier. Un nouveau risque lié à la poussière de la cour a été consigné dans le DUERP de l'école maternelle de Dun le Poëlier suite à la poussière très présente dans la cour de récréation à cause de la sécheresse qui perdure. Les enfants et les adultes présents dans la cour sont confrontés à beaucoup de poussière provenant des graviers avec lesquels jouent les enfants. Le goudronnage d'une partie de la cour semble vraiment important et le cumul des graviers disponibles après

le goudronnage empêcherait en partie les enfants d'accéder au sol poussiéreux.

Le Registre Santé et Sécurité au Travail

La fiche rédigée par rapport au déplacement d'un des piliers du grand portail de l'école de Dun le Poëlier a été clôturée suite aux travaux réalisés juste à la rentrée scolaire.

Par contre, M GARÇON indique que la situation liée à la poussière de la cour de récréation a été consignée également dans le RSST.

Pour Anjouin : Une fiche RSST a été rédigée l'an dernier pour mettre en évidence les risques liés à l'absence d'une sonnette au portail. Pour le moment, les personnes venant chercher les élèves appellent l'enseignante en classe sur le téléphone de l'école. L'enseignante doit abandonner sa classe pour conduire l'élève au portail qui est fermé à clé.

Suite à une réunion, jeudi dernier à Levroux, avec l'IEN de la circonscription et les référents sécurité de la circonscription d'Issoudun et lié à la DSDEN de l'Indre, des renseignements précis sont à demander aux communes par les directrices et directeurs des écoles. Ainsi, il est demandé :

Une copie des procès verbaux des commissions de sécurité lorsqu'elles interviennent dans les écoles (Mme HOMMET indique qu'il n'y a pas d'obligation de transmission des PV, ayant été confrontée à la même situation par rapport aux APS),

Les fiches de données de sécurité des produits utilisés dans les écoles et présentant un risque chimique,

La copie de la liste des pièces administratives et techniques relatives à l'accessibilité des personnes en situation de handicap pour les différents bâtiments des écoles,

Une copie du Dossier Technique Amiante pour les écoles du RPI (les dossiers constitués avant le 1^{er} janvier 2013 sont à refaire),

Une copie des dernières mesures de radon dans les 3 écoles du RPI (si un des taux mesurés est compris entre 300 et 1 000 becquerels par m³, des actions simples sont à mettre en œuvre par le propriétaire des bâtiments). Mme HOMMET indique que des mesures régulières sont réalisées.

Mme HOMMET intervient par rapport à la qualité de l'air dans les écoles du RPI : une aération quotidienne de 5 minutes avant la classe est à réaliser.

Par rapport aux produits présentant un risque chimique, M GARÇON demande si l'utilisation d'eau de Javel est proscrite pour les écoles car, si ce n'est pas le cas, une désinfection des sanitaires et des sols une fois par semaine est souhaitable pour l'école de Dun le Poëlier. Cela ne pose pas de problème selon Mme HOMMET. Par contre, l'utilisation d'eau de Javel est interdite pour l'école d'Anjouin du fait de la fosse sceptique.

5 – BUDGET

Commandes

Les dernières commandes ont été passées courant septembre. Les enseignants remercient le SRPI par rapport à la possibilité de verser une partie du budget fournitures aux coopératives scolaires.

Investissement et plan ENIR 2

Lors de la réunion de rentrée des directeurs des écoles de la circonscription d'Issoudun, il a été présenté le plan ENIR 2 (Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité). Ce projet permet à certaines communes (dont celles de Saint Christophe en Bazelle et d'Anjouin), selon des conditions précises, de bénéficier d'une aide correspondant à 50 % des dépenses (d'un montant compris entre 4 000 et 7 000 euros par commune) générées par l'investissement dans du matériel informatique. Ainsi, le budget maximal pourrait atteindre 14 000 euros.

Les enseignants se chargeraient de rédiger le projet au niveau pédagogique si le projet était validé par le SRPI.

La parole est donnée à madame HOMMET qui gère ce point au niveau du SRPI puisque sans volonté des communes (et budget), aucun dossier ne peut être rédigé. Le tout doit être déposé le 15 novembre prochain, dernier délai.

Mme HOMMET indique que la commune d'Anjouin n'a pas donné de réponse par rapport au budget lié au plan ENIR 2. Elle fait néanmoins le point sur les demandes formulées par l'équipe enseignante en fonction des besoins puisque, de toute façon, cela ne change rien au niveau budget.

En premier lieu, un diagnostic technique est à réaliser concernant les batteries des ordinateurs portables actuels pour savoir si le rapport coût / vétusté est intéressant. Ensuite, la priorité est de remplacer le TBI de l'école d'Anjouin en installant un VPI et un tableau blanc. Les enseignants souhaitent également avoir 2 ordinateurs portables dans chacune des classes afin de pouvoir travailler avec l'outil informatique même quand la caisse numérique n'est pas dans leur école. Une dotation de casques audio et de répartiteurs est également souhaitée. Enfin, faire le point par rapport aux systèmes d'impression (imprimantes et photocopieur) semble important selon Mme HOMMET. En fonction du budget restant, les enseignants souhaiteraient l'acquisition d'une classe mobile avec des tablettes dans une valise ou un meuble de rangement sécurisés.

Mme HOMMET précise qu'il serait éventuellement envisagé de bénéficier de subventions complémentaires pour réduire le coût supporté par les communes mais que le SRPI doit pouvoir assurer un investissement égal à la moitié du budget final.

M GARÇON indique que le conseil d'école doit donner son avis sur le plan ENIR 2. Un vote est donc proposé par rapport au bien fondé de ce projet et des investissements inhérents supportés par le SRPI. La totalité des membres du conseil d'école vote pour.

Bilan des coopératives scolaires

Le bilan pour la coopérative scolaire de Dun le Poëlier s'établit comme suit : dépenses : 3 672,29 euros pour 3 102,09 euros de recettes soit un solde déficitaire de 570,20 euros. M GARÇON précise que cette situation s'explique en grande partie par le projet loups pour lequel les familles ont participé à hauteur de 190 euros et dont le coût total s'est élevé à plus de 2 000 euros. Il note que sans les actions de la Récré du RPI et donc, l'argent économisé depuis plusieurs années, cette sortie n'aurait pas pu avoir lieu dans les mêmes conditions. Un grand merci et beaucoup de reconnaissance envers les bénévoles de l'association des parents d'élèves du RPI.

Pour la coopérative de l'école de Saint Christophe en Bazelle, le bilan est positif (+ 4 700 euros environ). Le total entre charges et produits s'établit à + 869 euros.

Le bilan de la coopérative scolaire de l'école d'Anjouin est de + 459,23 euros. 428,75 euros ont été dépensés et 887,98 euros ont été crédités.

6 – LA VIE DES ECOLES

Le RPI

Rappel du thème de l'année : Connaître notre planète et protéger sa biodiversité

Les séances de piscine ont repris le 20 septembre dernier. Un changement de créneau est à noter : les séances ont lieu le jeudi matin désormais. Quelques nouveaux parents ont passé l'agrément (valable 5 ans) pour accompagner les élèves à la piscine. Selon Mme MARCHET et JOULIN, les travaux prévus pour la piscine de Chabris ne sont pas prévus avant la fin de l'année scolaire.

Ecole de Dun le Poëlier

Les élèves sont retournés à la bibliothèque le 1^{er} octobre dernier. La fréquence sera, cette année encore, d'une visite toutes les 3 à 4 semaines environ selon les périodes de vacances.

Une sortie en forêt est prévue le 7 novembre prochain. Beaucoup de parents ont répondu présents pour accompagner les élèves.

Ecole de Saint Christophe en Bazelle

- Collectes pour recyclage : crayons / cartouche d'imprimante
- Les enseignantes aimeraient organiser une sortie avant 2019, mais elle reste à déterminer.
- Un voyage scolaire est prévu : un classe de découverte la semaine du 13 au 17 mai en Auvergne sur 4 ou 5 jours en fonction du budget nécessaire
- L'école a été sélectionnée pour le plan Bibliothèques rurales : un budget de 1 500 euros est attribué avec une participation communale minimale afin d'enrichir le fond ancien de la bibliothèque de l'école.

Ecole d'Anjouin

Bibliothèque : le vendredi après-midi, une semaine sur deux

Collecte des bouchons plastiques

Un projet lié à l'opération « Le parlement des enfants » est envisageable avec une journée à l'Assemblée Nationale mais il faudra que l'école soit sélectionnée. Mme BONNEFOY précise que la sélection est nationale et que l'école d'Anjouin est la seule de la circonscription participant à ce projet.

Mme LAURENT demande si une sortie sur deux jours est prévue. Mme BONNEFOY répond qu'elle n'est pas fermée mais que le projet précédent nécessite beaucoup d'investissement personnel de sa part et qu'une sortie avec nuitée est lourde à gérer également. De plus, toute sortie est liée à un intérêt pédagogique.

Fête du RPI

Les enseignants souhaiteraient que la fête se déroule le vendredi 28 juin prochain. Malgré l'organisation de la fête du pain le lendemain à Anjouin, la date est retenue. L'organisation matérielle sera gérée par la Récré du RPI. L'absence de scène sera un point à gérer comme l'an passé.

7 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Mme CESBRON pose une question sur le bien fondé du système de couleurs pour la cantine d'Anjouin (par rapport au comportement des élèves). Cela stresse certains enfants a priori.

Mme HOMMET indique que le prix de la garderie et des repas à la cantine augmentera au 1^{er} janvier prochain.

Les dates des prochains conseils d'école : jeudi 28 mars 2019 (Saint Christophe en Bazelle) et jeudi 6 juin 2019 (Anjouin).

Fin du conseil d'école à 20h30.

Les secrétaires

Catherine JOULIN

Morgane BONNEFOY

François GARÇON

